RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU 2012-2013

Déposé à l'assemblée générale du 15 octobre 2013

Première partie - Le bilan de l'établissement

Le contexte

L'école Au-Fil-de-l'Eau, de la Commission scolaire des Patriotes, est située à Mont St-Hilaire en Montérégie, dans la vallée du Richelieu. Sa clientèle s'étend du préscolaire à la sixième année, provenant en grande majorité de cette ville et de la ville d'Otterburn Park.

L'école est constituée de deux bâtiments séparés d'une rue. Le bâtiment principal (Hertel) date des années 50 (école St-Joseph), 60 (école Hertel) et 2002 (nouvelle partie); et le bâtiment Desrochers, des années 70.

La clientèle desservie

Sur le plan ethno-linguistique, la clientèle de l'école est presque exclusivement composée de jeunes québécois francophones. Le milieu socio-économique est en grande partie composé de familles aisées. Toutefois, la clientèle n'est pas pour autant entièrement homogène. La grande majorité des élèves proviennent de familles favorisées et fortement scolarisées, mais une minorité de jeunes viennent tout de même de foyers considérés défavorisés selon les indices socio-économiques soumis par le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.

L'école Au-Fil-de-l'Eau regroupe deux bâtiments (Desrochers et Hertel) desservant une clientèle de **687 élèves** (au 30 septembre 2012) répartie de la façon suivante :

- Dans le bâtiment Desrochers : cinq groupes d'élèves du préscolaire.
- Dans le bâtiment Hertel : 8 groupes d'élèves au 1er cycle, 9 au deuxième et 8 au troisième.

Le bassin d'élèves et le manque d'espace est tel que nous sommes obligés de déplacer des élèves vers les écoles de notre secteur. Cette année, 29 écoliers du préscolaire, 38 écoliers de la 1re année et 8 élèves de la 2e année ont été déplacés. C'est une situation délicate qui provoque la colère ou la résilience dans notre communauté. La demande de construction d'une nouvelle école a été faite par la commission scolaire auprès du MELS, encore cette année.

Le personnel enseignant

Outre le personnel de direction (2 membres), le personnel enseignant se compose 48 enseignants en ajoutant le personnel à temps partagé.

Les services professionnels et de soutien

Des professionnels à temps plein et à temps partiel à l'école offrent également des services en orthopédagogie, en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie, en travail social et en santé. Le personnel de soutien compte 2 secrétaires, 3 concierges et 2 techniciens en éducation spécialisée.

À même sa marge de manœuvre budgétaire, l'équipe-école a choisi, au cours des dernières années, de bonifier les services spécifiques aux élèves dans trois grands secteurs de son activité :

- Le soutien aux apprentissages (soutien pédagogique), par l'ajout de périodes de récupération systématiques assurées par du personnel compétent assigné à cette tâche;
- La promotion de la lecture, par l'animation de la bibliothèque par des parents bénévoles, par le marathon de lecture et l'organisation d'une aide à la lecture;
- Le soutien aux élèves et aux enseignants par l'ajout hebdomadaire de deux journées par semaine en orthopédagogie, d'une personne en éducation spécialisée et d'un service en en ergothérapie au préscolaire.

Le service de garde

En dehors des périodes de classe, l'encadrement est assuré par le service de garde « l'Amuserie », qui compte vingt employés et anime quatre cents deux enfants répartis dans les deux bâtiments. Pour une deuxième année, nous avons pu bénéficier de la nouvelle mesure pour l'embauche d'une éducatrice classe principale. À l'heure du dîner, un service de surveillance qui compte neuf personnes est aussi disponible pour les élèves non-inscrits au service de garde, qui sont aussi plus de deux cent soixante dix-huit.

La vie parascolaire et étudiante

Un éventail limité d'activités parascolaires a été offert en raison du manque d'espace. On comptait parmi ceux-là le club d'athlétisme « Au-Fil-d'arrivée », le mini-volley, le cours de « gardiens avertis », de la danse. Avec l'ajout d'une stagiaire en éducation physique, nous avons eu des entrainements de cheerleading. Les enseignantes du 2e cycle ont également offert aux élèves 4 ateliers culinaires. Soulignons aussi notre projet rassembleur pour développer l'appartenance à l'école, « Harmonisons nos couleurs avec une thématique annuelle. Cette année nous avons travaillé **nos talents : Hissons les voiles vers la réussite**. Parmi les activités réalisées autour de cette thématique, mentionnons:

- Spectacle de théâtre de début d'année : « Capitaine Grosnez : objectif île de Soie qui travaillait l'estime de soi des enfants.

- Apprendre à se connaître en fabricant notre t-shirt personnalisé à notre intelligence multiple.
- Échange des défis interclasses

D'autres projets écoles ont aussi été rassembleurs et en voici un bref aperçu :

- les levées de fonds pour des œuvres caritatives (Fondation Paul Gérin-Lajoie [dictée PGL], Leucan, collecte de denrées et de jouets pour les paniers de Noël
- l'accompagnement du projet « Méli »
- la remise de « méritas » à chacune des trois étapes dans chaque classe
- les activités ludiques lors des fêtes annuelles (Accueil, Halloween, Noël, Pâques, fin d'année etc.)
- les visites éducatives à l'extérieur
- les échanges sportifs avec d'autres écoles de la commission scolaire
- documentaire réalisé avec André Melançon et Kees Van der Hayden pour Radio-Canada
- etc.

Aussi, nous pouvons noter plusieurs occasions qui mettent à profit le partenariat qui existe entre l'école et différents intervenants. Par exemple, les parents s'intéressent de près à la vie de l'école et traduisent cet intérêt par une présence active, que ce soit lors de consultations ou d'événements spéciaux de l'école pour aider, entre autres choses, à l'encadrement des activités. On comptait, cette année, une cinquantaine de personnes bénévoles régulières en plus de la centaine de parents qui se sont présentés comme bénévoles lors de la fête de fin d'année. L'école travaille également avec la ville pour ses ententes de partenariat.

L'encadrement

L'école Au-Fil-de-L'Eau est doté d'un code de vie simple et d'un fonctionnement cohérent pour les élèves. Nos éducateurs spécialisés s'assurent de le rendre vivant et efficace. Cette année, nous avons ajouté à notre code école, un protocole visant à contrer l'intimidation et la violence. Vous pouvez les retrouver dans l'agenda et sur le site web de l'école (http://aufildeleau.csp.qc.ca). Plusieurs formations pour contrer l'intimidation ont été offertes aux élèves de tous les degrés ainsi qu'aux parents de l'école.

Le personnel de l'école travaille à mettre en place à chaque année, les politiques d'accueil des élèves, de premiers soins et de santé, la politique alimentaire ainsi que la politique des surveillances. Y sont aussi énoncées les règles de sécurité lors des déplacements des élèves, les

règles de conduite et les mesures de sécurité. Un cartable sur les mesures d'urgence (firme Prudent) ou de sinistre est disponible pour consultation dans les deux bâtiments et le personnel a reçu des fiches-résumés de ce cartable.

Ressources allouées et décisions budgétaires

En raison de son importante masse salariale, le Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-L'Eau a adopté une prévision budgétaire d'un peu plus de 4 millions$. En plus des allocations de base de 565515$, nous percevons annuellement des parents près de 90 000$ pour l'achat de matériel didactique, la reprographie et les activités éducatives complémentaires. Nous recevons aussi des allocations de près de 90 000$ pour l'implantation de mesures ministérielles.

Cette année, un OPP (organisme de participation des parents) ont amassé par un bingo, la vente de cartes de vœux et un zumba, un montant de près de 5000$ qui a été mis de côté pour l'aménagement de la cour d'école. L'école et le service de garde ont terminé leur exercice financier avec un léger surplus (5000$) qui sera réinvesti pour mieux répondre aux besoins des élèves.

Convention de gestion et de réussite éducative : bilan de mise en œuvre

L'année 2011-2012 a été principalement consacrée à vivre notre première année de notre convention de gestion et de réussite éducative. Notre plan de réussite révisé est donc en lien avec la convention de partenariat 2010-2015 de la Commission scolaire des Patriotes.

Suite à cette première année et au changement du bulletin unique, nos objectifs et nos cibles ont été refaits pour l'année 2012-2013. Cette nouvelle convention annuelle nous permet de mieux ajuster nos moyens et nos cibles.

<table>
<tr><th colspan="4">But 1 : Augmentation de la diplomation et de la qualification</th></tr>
<tr><td colspan="4">Indicateur : pourcentage d'élèves qui se sentent plus rassurés d'entrer au secondaire (sept-juin)</td></tr>
<tr><td>MOYENS</td><td>RESPONSABLES</td><td colspan="2">ANALYSE</td></tr>
<tr><td>1. Agenda (modèle commun au secondaire) et plan de travail sont utilisés en 6e année</td><td>Enseignant de 6e

direction</td><td colspan="2">Expérience intéressante, cependant il est trop tôt pour faire l'analyse des résultats.</td></tr>
<tr><td colspan="2">JUGEMENT</td><td colspan="2">RECOMMANDATIONS</td></tr>
<tr><td colspan="2">Attendre les résultats des sondages</td><td colspan="2">À poursuivre l'an prochain et voir la pertinence de ce moyen</td></tr>
</table>

MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
2.Échange entre le primaire et l'école secondaire (visites et activités)	Enseignant de 6e direction	Expérience intéressante pour les élèves de 6e année. Découverte de l'école secondaire de façon plus spécifique que lors de leur visite avec les loisirs de la Ville. Voir le nombre de visites et d'activités afin de répondre à l'indicateur.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Attendre les résultats des sondages		À poursuivre
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
3. Participation des enseignants de 6e année au comité sur le passage primaire-secondaire	Enseignant de 6e direction	Bonne lecture des sous-comités sur les enjeux ciblés, les objectifs et les travaux en cours et souhaitables entre les réalités du primaire et du secondaire. Une rencontre de tous les enseignantes et enseignantes du secteur et de la 1re année du secondaire d'Ozias-Leduc a été vécue le 26 juin 2013 portant sur les mythes et réalités des deux ordres d'enseignement.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Attendre les résultats des sondages		En attente

But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français

Indicateur : Le résultat moyen en lecture à la fin de chacune des années (voir Lumix)

MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
1. Exercices de conscience phonologique au préscolaire	Enseignant et orthopédagogues	Par souci de cohérence, il y a eu une rencontre d'élaboration de moyens favorisant la transition du préscolaire au primaire avec la participation : *CP en français et au présco *enseignantes du présco et 1re année *Orthopédagogue *Orthophoniste *Direction adjointe
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Trop tôt pour se prononcer		À poursuivre
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
2. Application du programme la Roue en 1ère année et ajout	Enseignant	Ce moyen est implanté depuis l'an passé

d'un soutien pédagogique		
JUGEMENT	**RECOMMANDATIONS**	
Résultats significatifs	À poursuivre	
MOYENS	**RESPONSABLES**	**ANALYSE**
3. Enseignement explicite des stratégies de lecture communes et graduelles pour tous	Enseignant Et orthopédagogues	Ce qui a été analysé porte plutôt sur le référentiel des stratégies en lecture.
JUGEMENT	**RECOMMANDATIONS**	
	À faire	
MOYENS	**RESPONSABLES**	**ANALYSE**
4. En cycle, planification annuelle de l'évaluation et de l'enseignement dans le respect de la progression des apprentissages et du cadre d'évaluation en français.	Enseignants Direction adjointe	Une première partie fût abordée cette année, soit l'arrimage de la progression des apprentissages entre les niveaux à l'intérieur d'un même cycle. Le lien entre la progression des apprentissages et le cadre d'évaluation fut aussi un sujet analysé
JUGEMENT	**RECOMMANDATIONS**	
	À poursuivre	

But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français		
Indicateur : Le résultat moyen en écriture à la fin de chacune des années (voir Lumix)		
MOYENS	**RESPONSABLES**	**ANALYSE**
1. Élaboration et adoption d'un code d'auto-correction et de correction communs à tous en lien avec la progression des apprentissages	Enseignant	Développement d'un aide-mémoire pour le 2e cycle fait avec 2 enseignantes et CP
JUGEMENT	**RECOMMANDATIONS**	
À expérimenter l'an prochain	À présenter à l'équipe	

MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
2. Accompagnement des enseignants et des orthopédagogues sur la progression et l'évaluation des apprentissages	Enseignants orthopédagogue Direction adjointe	Fait avec tous les cycles
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Résultats significatifs		À poursuivre, au besoin
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
3. Analyse de la cohérence entre les différentes situations d'apprentissage et d'évaluation de l'école en commençant par celles du 3e cycle	Enseignant Direction adjointe	Tous les cycles ont abordés les SAÉ en fonction de 3 aspects : Comment évaluer : Comment faire l'analyse des grilles d'évaluation ; Comment utiliser le cadre d'évaluation
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
		À poursuivre

But 3 : Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage		
Indicateur : nombre de dossiers d'aide ouvert au préscolaire et au premier cycle		
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
1. Dépistage précoce des difficultés en concertation avec tous les intervenants (TSAL, TDAH, etc)	Enseignant directions	Les intervenants sont sensibilisés et formés au dépistage précoce. Les services complémentaires sont en support aux enseignants et à la direction et leur proximité et un grand atout.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
À expérimenter l'an prochain		À poursuivre Rencontre des SEC à planifier dès le début de l'année (minimum 4 rencontres) pour le partage officiel de renseignements, l'étude de cas plus complexes et élaboration de stratégies d'intervention visant à soutenir les enseignants

MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
2. Mise en place d'une gestion de classe permettant l'utilisation de l'équipement multisensoriel mis à la disposition de tous les élèves dans les classes	Enseignants TES	Interventions cas par cas, essais multiples selon les élèves
JUGEMENT		**RECOMMANDATIONS**
Résultats significatifs		À poursuivre
MOYENS	**RESPONSABLES**	**ANALYSE**
3. Visite dans les CPE par les TES	TES	Important de poursuivre ce moyen afin de connaître une partie de notre clientèle.
JUGEMENT		**RECOMMANDATIONS**
		À poursuivre
MOYENS	**RESPONSABLES**	**ANALYSE**
4. Disponibilité des outils d'aide aux élèves avec un trouble spécifique d'apprentissage à la lecture et l'écriture	Enseignant et orthopédagogues	Pertinent pour répondre à des besoins spécifiques des élèves
JUGEMENT		**RECOMMANDATIONS**
		À poursuivre
MOYENS	**RESPONSABLES**	**ANALYSE**
5. Orthopédagogie et ergothérapie au préscolaire	Enseignant et orthopédagogues	
JUGEMENT		**RECOMMANDATIONS**
		À poursuivre

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.1. Sécurité des établissements

Indicateur : nombre d'activités en lien avec l'intimidation et la violence vécues à l'école

MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
1. Enseignement de la démarche de résolution de conflits auprès de chaque groupe	tous	L'emphase a surtout été mise sur les causes et les effets de l'intimidation plutôt que sur la résolution de problèmes.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
		À poursuivre
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
2. Activité de prévention sur la violence et l'intimidation	tous	Plusieurs activités de prévention ont été présentées aux élèves.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Voir à les moduler pour les prochaines années.		À poursuivre
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
3. Suivi de toutes les situations conflictuelles et prise de notes	TES	Suivi spécifique par les TES avec mises en place de procédures détaillées ont permis d'intervenir dès le début des situations conflictuelles.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Très bon suivi des élèves et communication aux parents.		À poursuivre

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.2. Saine alimentation

Indicateur : nombre d'activités scolaires et parascolaires en lien avec l'alimentation

MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
1. Planification et concertation d'enseignants sur les activités scolaires liées à la saine alimentation	Comité vie saine et active	Voir l'an prochain si cette planification et concertation peuvent être réalisées par le comité et proposé en AG.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
N'a pas été réalisé		À poursuivre
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
2. Planification et concertation des éducateurs sur les activités scolaires	Équipe du service de garde	Effectivement plusieurs activités sur l'alimentation ont été réalisées par le personnel du SDG, exemple : une activité aux 2 semaines portant sur les saines

liées à la saine alimentation.		habitudes alimentaires.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Bonne réceptivité des élèves		À poursuivre
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
3. Participation au défi « Moi, j'croque ! »	Comité vie saine et active	Du préscolaire à la 6e année, l'activité « Moi je croque » a été vécue tout au long du mois de mars.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Bonne réceptivité des élèves		À poursuivre

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.2. mode de vie physiquement actif

Indicateur : % d'élèves qui atteignent la cible fixée au niveau de l'endurance cardiovasculaire

MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
1. Course en continu à efforts modérés durant une période donnée suite à un entraînement structuré	Enseignant d'éd. Phys.	Bonne participation des élèves aux épreuves de courses continues. Conscientisation de la part de ces derniers à l'importance de l'endurance cardiovasculaire.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
		À poursuivre
MOYENS	RESPONSABLES	ANALYSE
2. Cross country pour les 6e année au niveau régional .	Enseignant d'éd. Phys.	Tous les élèves de 6e année ont participé à cette épreuve. Belle ambiance. Très réussi. Il y a eu aussi le sport du midi en parascolaire pour les élèves de l'école qui s'est poursuivi les soirs de semaine ainsi que certaines fins de semaine. Le défi Pierre Lavoie fut aussi réalisé de la maternelle à la 6e année durant le mois de mai. Nous avons également eu des journées thématiques comme : Sautons en cœur et plaisirs d'hiver.
JUGEMENT		RECOMMANDATIONS
Bonne participation des élèves		À poursuivre Prioriser les activités afin d'éviter l'essoufflement

CONCLUSION

Faits saillants de l'année en lien avec la réussite des élèves

- Formation reçue par tous les titulaires : progression des apprentissages et stratégies de lecture.
- Les élèves de la première année se sont concentrés de façon toute particulière à développer des méthodes de travail efficaces avec le programme Attentix qui a été animé en classe par l'éducateur spécialisé.
- En 2e année, pour créer un milieu respectueux, chaque classe a un système d'émulation avec un tableau de comportement visuel. Toutes les enseignantes compilent les comportements dans l'agenda afin d'en informer les parents.
- En 3e année, les élèves ont aussi pu vivre des situations d'écriture concrètes dont l'écriture d'une lettre à une personne chère.
- En 4e année, les enseignantes travaillent en décloisonnant les matières.
- En 5e année, des efforts particuliers ont été mis pour l'accompagnement des élèves à risque qui avaient besoin d'utiliser des outils électroniques tels le dictaphone et des logiciels tels WordQ.
- En 6e année, tous les enseignants ont participé au comité transition pour le passage primaire-secondaire et des changements ont été apportés afin d'aider les élèves dans cette transition.
- Des enseignants d'éducation physique travaillent très fort avec le club d'athlétisme en plus d'animer un groupe inter-écoles de volley-ball. Plusieurs élèves se classent au niveau provincial.
- Plusieurs élèves ont été médaillés lors de compétitions locales et régionales de crosscountry, de course ou d'athlétisme.
- Les nombreux efforts des parents et de membres du personnel ont permis d'augmenter le nombre de membres à la COOP alimentaire.
- Les bibliothèques de classe et la bibliothèque école ont toutes deux continué à enrichir leurs collections.
- La participation d'un enseignant d'éducation physique à une formation d'instructeur en RCR lui a permis de former, à son tour, des élèves de l'école.
- La participation des élèves de 5e année à l'heure des enfants au centre Bell afin de prévenir l'intimidation.

Nos priorités de travail pour l'année à venir, resteront les efforts que nous mettrons à la mise en place de structures favorisant les échanges pédagogiques entre enseignants entre autres choses pour la planification des situations d'apprentissage et d'évaluation en équipe degré, l'intervention précoce auprès des élèves à risque et la procédure des plans d'intervention et leur suivi. Nous continuerons à nous questionner et à se former afin de trouver de nouvelles solutions à l'amélioration de la réussite de nos élèves. Au niveau du climat de l'école et du sentiment d'appartenance, des efforts supplémentaires seront investis afin de maximiser les retombées du projet Harmonisons nos couleurs et la coopération à l'école.

Evelyne Gosselin
Directrice

Le bilan du Conseil d'établissement

Analyse des activités du conseil d'établissement 2012-2013

Le contexte

Quatorze membres composaient le Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau, édition 2012-2013 : sept membres parents et sept membres du personnel de l'école. Conformément à l'article 46 de la L.I.P., les membres de la direction de l'école, Nathalie Huchette, directrice adjointe, et Evelyne Gosselin, directrice, « participent aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote ». Des règles de régie interne ont été établies dès la première rencontre, favorisant ainsi le bon fonctionnement des séances. Sept réunions ont été tenues, dont une rencontre extraordinaire et deux rencontres de travail dans le dossier des déplacements d'élèves et la possibilité d'utiliser l'école Sacré-Cœur. Lors de ces rencontres, plusieurs décisions furent prises dans le meilleur intérêt de l'élève.

Comité de parents : représentante assidue

Brigitte Caron a participé aux rencontres du comité de parents. Cette dernière nous a fait part des points importants de ces rencontres.

Organisation scolaire : dossier transfert des élèves

Notre incapacité à scolariser tous les élèves de notre secteur, faute de places, a demandé une mobilisation du CÉ et de la commission scolaire. À la suite de plaintes de parents, d'articles de journaux annonçant des solutions temporaires créant de l'espoir et de rumeurs de toutes sortes, une rencontre d'information pour les membres du CÉ a eu lieu, en octobre dernier. Nous devions tous connaître les possibilités et comprendre les enjeux de ce surplus d'élèves. Étaient présents à cette rencontre : le directeur adjoint de la CSP, Monsieur Patrick Mendes, le directeur de l'organisation scolaire, Monsieur Claude Sasseville, la présidente des commissaires, Madame Hélène Roberge ainsi que deux commissaires, Monsieur David Picher et Manon Giguère. Ils sont venus répondre à toutes nos questions quant au déplacement d'élèves et à l'utilisation de l'école Sacré-Cœur en dépannage. De plus, ils ont fait le suivi des discussions entre la Ville et la CSP. Les démarches en cours auprès de la ministre quant à la possible construction d'une école ont aussi été expliquées.

À partir des limites financières et organisationnelles clairement nommées, le CÉ s'est rencontré à nouveau afin d'étudier la possibilité d'utiliser l'école Sacré-Cœur tel que proposé par le maire de Saint-Hilaire. Il nous semblait que c'était la seule proposition à considérer. À l'unanimité, le CÉ a rejeté cette proposition. Les inconvénients étant plus nombreux que les avantages quant à l'utilisation de cette école, il était clair qu'il était préférable de transférer des élèves tel que vécu ces dernières années. De plus, la direction de l'école a fait une séance d'information en avril dernier et y a invité tous les parents du préscolaire et de la première année. Une cinquantaine de

parents s'y sont présentés. Lors de cette rencontre, la politique de déplacement d'élèves de la CSP a été présentée. Dès lors, les appels ont eu lieu comme par les années passées. La déception des parents était encore très présente. Toutefois, les contestations semblaient moins vives. Nous croyons que les démarches explicatives y sont pour quelque chose.

Pour une saine alimentation : Coopérative alimentaire Le Goût-Heure

Une équipe de parents, d'enseignants et d'élèves ont supporté les activités de la COOP encore cette année. Ainsi, ils ont assuré la rentabilité financière et la pérennité de la Coopérative. En effet, tout au long de l'année, ces parents bénévoles et ces membres du personnel enseignant ont offert leur aide au service aux clients, à la vaisselle et à la mise sur pied d'activités de financement que les membres du Conseil d'établissement se sont empressés d'approuver. Entre autres activités de financement, il y a eu un **souper spaghetti** (montant d'environ 1300 $) qui a été fort apprécié des parents. Un record de 150 parents s'y sont présentés. Une éducatrice du service de garde de l'Amuserie, Lyzanne Deslauriers, a chanté pour les invités tout au long du repas. Nous avons profité du rassemblement d'une partie de notre communauté scolaire pour souligner l'engagement de Monsieur Trudel en tant que président du CÉ depuis de nombreuses années et pour le remercier de son dévouement.

Pour la première fois depuis des années et grâce à la nouvelle cuisinière en chef, Martine Girouard, la Coopérative Le Goût-Heure a fait des surplus et a les moyens d'offrir la collation à tous les élèves pour la fête de fin d'année. Cette dépense est estimée à près de 500$. Une deuxième activité de financement a aussi connu un grand succès, l'épluchette de blé d'Inde.

La coopérative le Goût-Heure et la bibliothèque font peau neuve

L'école et le service de garde sont fiers d'investir dans la rénovation de la COOP et de la bibliothèque. En effet, des sous et des ressources sont mobilisés afin de rafraîchir les installations de la Coopérative alimentaire. De plus, la bibliothèque pourra faire peau neuve. Ce local, partagé avec le service de garde, a besoin d'être rafraîchi. Les responsables Madame Lucie Lemieux et Madame Guylaine Daigneault sont actives dans les démarches. Nous espérons la fin des travaux pour la rentrée scolaire.

Convention de gestion et de réussite éducative

L'équipe-école a vécu l'an 2 de la convention de gestion et de réussite éducative. Un travail important a été fait au niveau de la progression des apprentissages des élèves et de la maîtrise des SAÉ. La vie saine et active de l'école a été bonifiée par notre club d'athlétisme qui a performé au niveau régional et provincial. Les enseignants de 6e année sont également impliqués dans un projet de transition avec l'école secondaire Ozias-Leduc afin de faciliter cette étape de la vie des élèves.

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires pour l'année 2013-2014 ont été adoptées lors de la séance du Conseil du 11 juin 2013. Nous prévoyons d'importantes compressions budgétaires, encore cette année.

Reconnaissance

O.P.P. (Organisme de participation des parents)

Cette année, les membres de l'OPP nous ont étonnés. Leur dynamisme était remarquable. Beaucoup de travail a été fait pour amasser des fonds pour l'école et permettre aux parents de vivre des activités avec leurs enfants.

- Soirée cinéma en pyjama : 361 $
- Campagne de financement Humeur: 4917 $
- Dons lors de la campagne de financement: 1995 $
- Collecte de sous noirs : 911.57$
- Soirée Ciné-parc : 900$

Un montant total de 9084.57$ a été amassé. L'argent est déposé dans un fond à destination spéciale et est utilisable en tout temps. Il a été décidé de créer un comité consultatif qui aura comme mandat d'élaborer un plan d'action qui comprendra la réalisation d'un nouveau plan d'aménagement en phase d'implantation pour la cour de l'école, un calendrier d'opérations ainsi que les coûts associés à sa réalisation. Le comité rendra compte de ce plan au Conseil d'établissement pour approbation.

Il sera constitué de 2 parents de l'OPP dont 1 parent du CE, de 2 enseignants dont 1enseignant d'éducation physique, de 2 personnes du service de garde et d'un membre de la direction. Ce dernier fera le lien avec nos partenaires de la Ville ainsi que le responsable de la CSP. Ce comité siègera dès l'automne 2013 et s'engage à déposer le plan d'aménagement au CÉ au plus tard en février 2014.

Retraite de notre président

Monsieur Martin Trudel, président du CÉ depuis plusieurs années, nous quitte. Pendant 5 ans il a été actif, engagé et passionné. À chacune des rencontres, il a animé et encadré les discussions avec grande efficacité. Le CÉ de l'école Au-Fil-de-l'Eau remercie ce bénévole de l'année pour son implication et sa gestion des dossiers.

Travaux sur la rue Provencher

Des discussions ont eu lieu avec la ville de Mont St-Hilaire quant à l'aménagement d'un nouveau débarcadère d'autobus sur la rue Provencher. Nous avons appris que les travaux seront majeurs et une reconstruction complète de la rue sera réalisée dès septembre. Nous aurons à organiser le

déplacement des élèves dès la rentrée. Il est possible que nous ayons à utiliser le stationnement de l'église temporairement de façon à répondre au grand besoin d'espace de stationnement. Ce dossier sera à suivre dès le mois de septembre.

En résumé

Le Conseil s'est prononcé sur différents sujets : le code de vie, le calendrier des activités parascolaires de l'année dont de nombreuses activités sportives, les choix pour l'agenda et les photographies scolaires, les frais chargés aux parents. Les membres du Conseil ont aussi discuté et analysé la problématique d'organisation scolaire de notre territoire. Une rencontre explicative a été faite avec les parents des degrés concernés. Ce dossier se poursuivra en collaboration avec la Commission scolaire puisqu'une demande de nouvelle école a été renouvelée.

Adoption

Ce rapport des activités du Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau pour l'année 2012-2013 sera adopté lors de sa réunion régulière en septembre 2013.

Martin Trudel, président